

Cher(e)s collègues,

Avant de parler de candidature, je souhaite faire un bilan d'activité sur cette année de transition. J'ai pris devant vous des engagements dont je souhaite vous rendre compte :

En matière de financements, les bons résultats des premiers appels d'offre nous ont permis de négocier une extension du programme de Montée en Débit sur cuivre pour traiter tous les répartiteurs présentant au moins 60 lignes – et non plus 70 – ayant un débit inférieur à 3 Mbps.

Un autre chantier complexe était celui de la Délégation de Service Public. Le travail fourni, le dialogue constructif, ont permis la signature d'une délégation de Service Public en affermage pour 15 ans. Le fait que ce soit la société amiénoise TUTOR qui ait été retenue, montre que nous avons bien, au moins en perspective, un pôle de compétence et de développement autour de la fibre optique sur la métropole amiénoise.

Le renforcement d'un dialogue constructif avec l'état, principal financeur de nos actions, fait partie de mes satisfactions. La participation de Monsieur Antoine DARODES au séminaire que SOMME NUMERIQUE organisait à la Faloise le 29 mai dernier en est la traduction. Cette visite du plus haut fonctionnaire en charge du Plan France Très Haut Débit dans la Somme a été l'occasion de confirmer le caractère pionnier de notre département et de nous donner des gages quant à l'arrivée prochaine des financements de l'état. Mon intervention à l'occasion du colloque AVICCA en faveur des territoires ruraux n'a sans doute pas été étrangère à la décision de Monsieur DARODES.

J'avais déclaré il y a un an que je serai attentif aux nouveaux services que le numérique pourra apporter à nos habitants pour les prochaines années.

En matière de scolaire : Je me suis personnellement investi pour que l'aide de la réserve parlementaire apportée par le sénateur Marcel DENEUX puisse être pérennisée par les parlementaires de la Somme. Je me félicite de la réponse positive apportée par les sénateurs Jérôme BIGNON, Daniel DUBOIS et Christian

MANABLE ainsi que par le député Alain GEST. L'aventure des Espaces Numériques de Travail dans les écoles primaires continue sa progression.

En matière d'administration publique : En une année, nous avons vu exploser le nombre de collectivités ayant recours aux services de Somme Numérique. Début 2014, trois collectivités utilisaient la plateforme mise à disposition par Somme Numérique pour le passage au PES V2. Aujourd'hui elles sont 226. Nous menons une réflexion concernant une nouvelle offre de service d'archivage mutualisé.

Je m'étais engagé à rencontrer rapidement l'ensemble des élus. Une quinzaine de réunion a été organisée à travers le département, sans compter les 6 inaugurations d'armoires de Montée en débit, sur les 35 en service. Ces échanges ont toujours été intéressants, parfois vifs. Nous avons pu trouver des solutions pour certains cas particuliers et surtout sensibiliser les élus aux enjeux du numérique sur leur territoire. Nous avons intensifié nos échanges avec la direction régionale d'Orange pour que les difficultés rencontrées sur le réseau cuivre soient prises en compte et fasse l'objet d'un traitement attentif de la part de l'opérateur historique.

Voilà, mes cher(e)s collègues, résumées en quelques mots, les actions menées depuis un an. Mes principes n'ont pas varié :

Une gouvernance nouvelle à l'écoute des adhérents : nous avons encore beaucoup à progresser. Il me semble indispensable, je l'ai dit à plusieurs reprises, que les Communautés de Communes se dotent de référents politiques et administratifs pour participer au travail de Somme Numérique. et améliorer l'efficacité des uns et des autres.

Une maîtrise du Fonctionnement au profit de l'Investissement : une politique que j'applique depuis plusieurs années dans ma Communauté de Communes. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour rappeler que le budget primitif 2014 a été adopté en comité syndical le 16 décembre 2013, sous la présidence de M. TETU. Les contributions des membres et les cotisations ont été approuvées par les membres présents. Une lecture attentive du rapport établi en préalable au débat sur le compte administratif 2014 éviterait les remises en cause que j'entends aujourd'hui.

Une meilleure prise en compte des inégalités dans les territoires ruraux : nous sommes à l'écoute de toutes les situations, là encore des progrès se feront grâce à une implication plus franche des Communautés de Communes.

Un « Faire-Savoir » à la hauteur de notre « Savoir-Faire » : nous devons nous attacher à mieux communiquer sur nos « savoir-faire ». Beaucoup de nos interlocuteurs ne connaissent pas l'ensemble des services que Somme Numérique est à même de proposer.

Un souffle nouveau et une équipe motivée : je dois dire que les circonstances n'ont pas favorisé un vrai travail d'équipe au niveau des élus. La période se situant entre les élections municipales et les départementales.

Je voudrai saluer les équipes de SOMME NUMERIQUE et en tout premier lieu son directeur qui a été la cheville ouvrière de la négociation de la D.S.P. et aussi, surtout devrais-je dire, des négociations avec les services de l'état pour le financement des projets menés par SOMME NUMERIQUE. Monsieur DARODES l'a publiquement reconnu lors de notre séminaire du 29 mai dernier à la Faloise.

De nouveaux challenges s'ouvrent : proposer de nouveaux services aux collectivités, assumer de nouvelles missions, de nouveaux projets tels que l'archivage électronique. Les femmes et les hommes de SOMME NUMERIQUE, auxquels j'associe Hervé GUERLE, ont les compétences pour mener les évolutions qui seront souhaitées par les élus.

Il y a un an j'avais accepté, dans des conditions difficiles, de prendre la présidence de SOMME NUMERIQUE. J'ai pris cette décision pour représenter les collectivités rurales au sein d'un domaine très technique mais surtout incontournable en matière d'aménagement du territoire.

Aujourd'hui le Conseil Départemental, principal maître d'œuvre du SDTAN, souhaite assurer la gouvernance de SOMME NUMERIQUE. Philippe VARLET occupant le poste de vice-président du Conseil Départemental en charge du développement des Nouvelles Technologies, il me semble le candidat le mieux placé. Aussi soucieux de l'intérêt général, je vous propose sa candidature à la présidence de SOMME NUMERIQUE.

Je ne terminerai pas mes propos sans vous remercier, élus et agents de Somme Numérique pour le travail réalisé ensemble pendant cette année écoulée.

Je vous remercie de votre attention